

Ecrit par le 13 février 2026

MaPrimeRénov', la prime énergétique en panne d'élan



Conçue comme un pilier de la transition énergétique, MaPrimeRénov' a permis de financer des rénovations énergétiques pour des millions de logements depuis 2020. Mais entre complexité administrative, explosion des demandes, suspicion de fraudes et contraintes budgétaires, le dispositif, pourtant vital pour atteindre les objectifs climatiques, a été suspendu cet été par le gouvernement, suscitant interrogations et frustrations chez les ménages comme les professionnels du bâtiment. Sur le plan macroéconomique, pourtant, MaPrimeRénov' continue néanmoins de soutenir l'investissement. Au premier semestre 2025, 156 762 logements ont été rénovés, pour 1,86 milliard d'euros d'aides accordées, générant environ 4,4 milliards d'euros de

Ecrit par le 13 février 2026

travaux.

Lancé en 2020 pour remplacer et simplifier les multiples aides existantes en France, MaPrimeRénov' avait pour ambition d'inciter propriétaires et bailleurs à engager des travaux de rénovation énergétique, qu'il s'agisse d'isolation, de changement de chauffage ou de rénovations globales. Très vite, elle a rencontré un vif succès -trop vif- si bien que le nombre de rénovations globales a triplé au premier trimestre 2025 par rapport à l'année précédente.

Un pari ambitieux mais semé d'obstacles

Pourtant, dès ses débuts, la mise en place a été rude. Les premiers utilisateurs ont essuyé des retards de traitement, des bugs informatiques et un parcours complexe, avec des pièces justificatives nombreuses et des délais d'attente plus longs que promis, parfois au détriment du confort financier des ménages engagés dans des travaux conséquents.

Des règles mouvantes et un accompagnement critiqué

Paradoxalement, alors que l'objectif affiché du gouvernement était d'encourager les rénovations profondes, les changements fréquents de règles et la mise en place d'un accompagnement obligatoire : Mon Accompagnateur Rénov'-ont été sources de confusion. Ce rôle d'intermédiaire, voulu pour sécuriser les dossiers, a aussi été mis en cause pour des devis anormalement élevés et des conflits d'intérêts, complexifiant encore davantage un dispositif déjà ardu à appréhender.

Des démarches administratives trop lourdes

Du côté des professionnels, les retours sont amers : nombreux sont ceux qui pointent des démarches administratives ralentissant le lancement des travaux, une incertitude politique qui pèse sur leur activité, l'ensemble impactant durablement la prévision de leurs carnets de commande.

Ecrit par le 13 février 2026



Copyright MMH

Budgets sous tension et suspension en 2025

Sur fond de contraintes budgétaires nationales et de besoin de maîtrise des dépenses publiques, l'État a décidé, en juillet 2025, de mettre le dispositif en pause pour les rénovations d'ampleur, tout en maintenant l'aide pour les travaux isolés "mono gestes". Cette décision découle notamment d'un budget réduit à 3,6 milliards d'euros, amputé de près de 460M€, et de la nécessité de gérer l'afflux massif de dossiers qui ont saturé les services instructeurs.

La lutte contre la fraude

La lutte contre la fraude, qui a représenté 229M€ évités en 2024 grâce à des contrôles renforcés, a également servi d'argument pour justifier cette pause, même si l'on peut, légitimement, se poser la question d'une contrainte imposée par les arbitrages budgétaires. En 2024, l'Agence nationale de l'habitat (Anah) a identifié près de 44 000 dossiers frauduleux, soit environ un dossier sur dix, permettant d'éviter le versement de près de 230M€ d'aides publiques. Les fraudes les plus courantes concernaient des travaux inexistant, des devis artificiellement gonflés, de faux audits énergétiques, mais aussi des usurpations d'identité et des réseaux d'entreprises éphémères créées pour capter les subventions.

Ecrit par le 13 février 2026

Quid de l'impact local : Paca et Vaucluse ?

Dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le dispositif connaît une dynamique particulière. Les aides à la rénovation énergétique, dont MaPrimeRénov', ont généré plus de 211M€ de travaux en 2024, avec une part importante de ménages modestes et très modestes parmi les bénéficiaires, représentant près de 71% des subventions régionales 7,5 % des bénéficiaires vauclusiens.

Un outil national difficile à maîtriser localement

Lancé en 2020 pour accompagner la rénovation énergétique des bâtiments privés, MaPrimeRénov' a permis à des millions de ménages de réduire leurs consommations d'énergie tout en améliorant leur confort. Au niveau national, plus de 2,3 millions de logements ont été rénovés grâce à ce dispositif depuis sa création, générant des dizaines de milliards d'euros de travaux dans le secteur du bâtiment.

Un public ciblé, atteint, avec un retour enthousiaste

Dans la région Paca, ce mouvement a trouvé un écho notable : au 1er septembre 2023, 14 021 dossiers MaPrimeRénov' avaient été engagés pour financer des travaux énergétiques, avec 68 % des demandes déposées par des propriétaires modestes ou très modestes, la preuve que l'aide avait bien atteint sa cible sociale. Plus de 75 000 dossiers MaPrimeRénov' avaient été engagés dans toute la région depuis 2020, avec une dynamique qui s'était amplifiée jusqu'en 2022-2023 avant de marquer un léger repli.

Ecrit par le 13 février 2026



Copyright MMH

Entre frustrations et défis climatiques

Alors que l'objectif de rénovation des logements reste central pour atteindre les engagements climatiques, notamment pour réduire les émissions des bâtiments, l'arrêt du principal outil financier de cette politique soulève des questions, comme celle de réduire la précarité énergétique en améliorant le confort des foyers et en réduisant leurs factures.

Pour l'heure

MaPrimeRénov' sera de nouveau suspendue à compter du 1er janvier 2026. Faute de loi de finances votée, le gouvernement a confirmé la fermeture du guichet, rendant impossible le dépôt de nouveaux dossiers. Une décision qui change brutalement la donne pour de nombreux propriétaires engagés, ou sur le point de l'être, dans des travaux de rénovation énergétique.

Ecrit par le 13 février 2026

Pour mémoire

MaPrimeRénov a été officiellement lancée en janvier 2020 pour une ouverture progressive à tous les propriétaires en janvier 2021, puis aux bailleurs en juillet 2021. MaPrimeRénov a ensuite été réorganisée avec de nouveaux volets en janvier 2024, suspendue en juillet 2025, reprise partiellement fin septembre 2025 et sera arrêtée au 1er janvier 2026.

Les prochains mois seront déterminants

Les prochains mois seront déterminants pour réinventer le dispositif ou proposer un nouveau cadre de soutien plus efficace, plus lisible et surtout plus durable pour les ménages et les professionnels engagés dans la grande rénovation énergétique du parc résidentiel français.

Les sources : Banque des territoires ; Anah.gouv.fr ; Ministère chargé du logement ; Préfecture de Paca ; pacadeveloppementdurable.gouv.fr ; Vaucluse.fr ; Cerc-paca.fr ; Cmar- Paca.fr...

Mireille Hurlin

Fréquentation touristique, Provence Alpes Côte d'Azur portée par l'étranger

Ecrit par le 13 février 2026



La région Provence-Alpes-Côte d'Azur enregistre une croissance modérée de la fréquentation touristique estivale, portée par l'international et certains départements, mais reste en deçà de la tendance nationale.

Durant la saison estivale 2025, d'avril à septembre 2025, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur a enregistré 43,1 millions de nuitées dans les hébergements touristiques professionnels, soit une hausse de 1,9% par rapport à 2024. Une progression notable, mais nettement inférieure à celle observée au niveau national (+4,4 %) ce qui en fait un signal mesuré pour une destination touristique.

Grâce à une clientèle internationale

Cette dynamique repose en grande partie sur la clientèle internationale, qui se distingue par une augmentation plus marquée que celle des résidents français, majoritaires mais plus stables. Les hôtels, notamment ceux du segment haut de gamme, ont tiré cette croissance, tandis que les campings confirment leur solide attractivité, particulièrement auprès du public national. En revanche, les autres hébergements collectifs touristiques poursuivent leur recul structurel.

Ecrit par le 13 février 2026

Quid du panorama départemental ?

Le panorama départemental illustre cette diversité : les Bouches-du-Rhône ont totalisé 4,4 millions de nuitées, dont près de 30% de non-résidents français, et affichent une progression soutenue grâce à l'international. Les Hautes-Alpes, malgré leur plus faible volume -environ 0,5 million-, montrent également une forte progression des touristes étrangers.



Festival off d'Avignon Copyright MMH

Le Vaucluse moins attractif ?

À l'opposé, le Vaucluse a enregistré une baisse de fréquentation de -1,8%, tant pour les résidents français que pour les visiteurs internationaux, reflet d'un ralentissement local plus prononcé. Cette saison confirme en partie une tendance observée depuis quelques années : le tourisme se redessine, avec une fréquentation plus étalée dans le temps et un public plus international.

Les campings ont la cote

Ecrit par le 13 février 2026

Les campings enregistrent des résultats remarquables avec un nouveau record historique d'environ 17,8 millions de nuitées d'avril à septembre en 2025, soit une progression de +2% par rapport à 2024 et +15% par rapport à 2019, avant la crise du Covid-19, soulignant un attrait croissant pour les séjours en plein air et un tourisme plus flexible.

Les défis structurels de Paca

Pour autant, cette progression régionale reste modérée face à d'autres destinations françaises. En Nouvelle-Aquitaine (département jumeau du Vaucluse à bien des égards), par exemple, la hausse des nuitées atteint +3,7 %, et certaines régions comme l'Île-de-France affichent des croissances à deux chiffres. Ce contraste interrégional souligne les défis structurels de Paca : saturation des infrastructures face à la demande, concurrence accrue des littoraux méditerranéens voisins comme en Espagne, qui a parfois devancé la Côte d'Azur dans les demandes de réservation, ou encore saisonnalité marquée.



Théâtre antique d'Orange Copyright MMH

Ecrit par le 13 février 2026

A la loupe

Les départements les plus attractifs de Paca sont donc : le Var qui est le département le plus fréquenté de la région, concentrant environ 36% des nuitées touristiques estivales, même si sa croissance en 2025 est modérée, il reste une destination phare, notamment grâce à ses célèbres littoraux et ses campings très prisés. Les Alpes-Maritimes, avec environ 22% des nuitées régionales, tiennent une place majeure dans le tourisme Paca, attirant particulièrement une clientèle internationale, notamment à Nice, Cannes et Antibes. Les Bouches-du-Rhône, avec 4,4 millions de nuitées sur la saison estivale 2025, se distingue par une forte progression de la fréquentation, particulièrement des visiteurs étrangers.

Les Autres contributeurs notables

Ce sont les Hautes-Alpes, car bien que plus petit en volume, le département affiche une forte dynamique de croissance touristique, avec une hausse marquée des nuitées, surtout internationales. Les Alpes-de-Haute-Provence représentent une part plus modeste des nuitées mais bénéficient d'une progression solide, notamment dans les campings. Enfin, le Vaucluse, malgré sa richesse patrimoniale, est le seul département à enregistrer une baisse de fréquentation en 2025.

En clair

La saison estivale 2025 en Provence-Alpes-Côte d'Azur illustre une attractivité toujours présente mais complexe à dynamiser. Si les performances restent positives, notamment grâce à l'international et à certains départements comme le Var et les Alpes Maritimes, la région doit continuer à innover et à s'adapter pour renforcer son attractivité dans un environnement touristique européen très concurrentiel.
Source Insee, saison touristique estivale 2025.

Mireille Hurlin

Ecrit par le 13 février 2026



Petit Palais Avignon Copyright MMH

Vigipirate prolongé : La France en état d'Urgence attentat pour l'hiver-printemps 2026

Écrit par le 13 février 2026



Le gouvernement reconduit le plus haut niveau de vigilance terroriste à l'aube d'une période riche en événements publics. À compter du 5 janvier 2026, le plan Vigipirate est maintenu sur l'ensemble du territoire national au niveau 'Urgence attentat', la posture la plus exigeante du dispositif français de lutte contre le terrorisme. Cette décision du Premier ministre, Sébastien Lecornu, intervient dans un contexte marqué par des rassemblements festifs, une campagne électorale municipale ainsi que des périodes de vacances scolaires, nécessitant un renforcement des mesures de sécurité.

Le niveau 'Urgence attentat' est activé lorsque la menace terroriste est jugée imminente ou post-attentat et requiert une mobilisation maximale des moyens d'État pour prévenir toute attaque sur le sol français. Il s'agit du niveau le plus élevé du plan Vigipirate, qui compte trois échelons : Vigilance, Sécurité renforcée et Urgence attentat.

Un contexte de menace soutenue et un dispositif en alerte maximale

Ce maintien s'inscrit également dans un contexte sécuritaire tendu en Europe, où plusieurs gouvernements étrangers, dont le Canada, ont récemment publié des conseils de prudence aux voyageurs se rendant en France, citant des risques de terrorisme élevés dans les zones urbaines et touristiques.

Sécurité des foules : des événements publics sous haute surveillance

Compte tenu de la succession d'événements publics, culturels ou religieux à venir, les autorités insistent sur une collaboration étroite entre organisateurs et forces de sécurité intérieure. Avant toute manifestation susceptible d'attirer un grand public, les responsables doivent contacter les services de l'État compétents et adapter les mesures de sûreté. Les dispositifs peuvent aller de la protection anti-intrusion à des barriérages contre les attaques au véhicule.

Événements et concentration de personnes

Les gestionnaires d'événements doivent également former leurs équipes aux procédures de signalement et de confinement en cas de menace. Les guides officiels du ministère de l'Intérieur et du SGDSN - Secrétariat général de la Défense et de la Sécurité nationale - sont mis à disposition pour structurer ces

Ecrit par le 13 février 2026

préparations.

Lieux de culte et établissements éducatifs

Les cibles traditionnelles sous renforcement sont les lieux de culte, les écoles et les transports publics. Les lieux de culte disposent d'une présence policière accrue, avec un contrôle des accès recommandé en lien avec les autorités religieuses locales, et une vigilance renforcée autour des zones de stationnement. De même, les établissements d'enseignement continueront d'appliquer des mesures de sécurité déjà actives depuis 2023 pour protéger les élèves et le personnel.

Transports et bâtiments publics

Les plateformes de transport telles que les gares, les aéroports et les métros figurent parmi les points sensibles identifiés, en particulier lorsqu'ils connaissent des affluences importantes. Les plans de protection des services publics sont actualisés pour garantir une réponse rapide et coordonnée face à toute situation d'urgence.

Cyber-menace et vigilance numérique

Outre la menace physique, l'État met en garde contre les attaques cybernétiques qui se multiplient contre des infrastructures publiques ou privées. Les entités publiques et privées sont incitées à renforcer immédiatement la sécurité de leurs systèmes d'information, en s'appuyant notamment sur les recommandations de l'ANSSI (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information).



Rôle du public : une vigilance partagée

Le plan Vigipirate encourage les citoyens à adopter des réflexes proactifs de sécurité, tels que ne pas laisser de bagages sans surveillance, signaler tout comportement suspect aux autorités en appelant le 17 ou 112 et à faciliter les opérations de contrôle dans les lieux publics. Des guides de bonnes pratiques sont publiés à l'intention du grand public pour accompagner ces efforts.

Aggravation de la situation internationale

Ecrit par le 13 février 2026

Depuis 2023 et l'aggravation de la situation internationale, la France n'a cessé d'adapter son niveau de vigilance. Le malentendu persistant autour de l'application de Vigipirate, parfois perçu comme permanent par le public, traduit une normalisation progressive de ces mesures dans la vie collective face à une menace terroriste jugée toujours élevée.

Sources : [Préfecture de Vaucluse](#). [SGDSN](#), Télécharger les guides de bonnes pratiques [ici](#).

Les infos pratiques

« Le renforcement des échanges d'informations entre les organisateurs et les services de l'Etat reste capital, souligne Thierry Suquet, préfet de Vaucluse. Aussi, préalablement à l'organisation de tout évènement susceptible d'engendrer des concentrations de personnes, les organisateurs doivent impérativement prendre contact avec les forces de sécurité intérieure territorialement compétentes et, lorsque la sensibilité de l'événement et/ou la jauge du public attendu le justifie, avec mes services : Pour les communes de l'arrondissement d'Avignon: pref-defense-protection-civile@vaucluse.gouv.fr ; Pour les communes de l'arrondissement de Carpentras: sp-carpentras@vaucluse.gouv.fr ; Pour les communes de l'arrondissement d'Apt : sp-apt@vaucluse.gouv.fr.

Organisation des événements

Les responsables de site sont invités à adapter les mesures de sûreté qui leur incombent en fonction des vulnérabilités des lieux, de la fréquentation, des amplitudes horaires (jour/nuit) et du contexte local évalué avec les services de l'Etat. Les personnels de l'équipe d'organisation seront sensibilisés aux bons comportements à adopter en cas de situation suspecte, de menace terroriste, de confinement ou d'évacuation selon les situations. En ce sens, ils pourront s'appuyer sur le guide des bonnes pratiques de sécurisation d'un événement de voie publique, en consultant le site du ministère de l'Intérieur à l'adresse suivante

<https://www.interieur.gouv.fr/Publications/Securite-interieure/Securisation-des-evenements-de-voie-publique>, ainsi que le guide des bonnes pratiques pour la sûreté des espaces publics, accessible via le lien <https://www.sgdsn.gouv.fr/vigipirate/les-guides>.

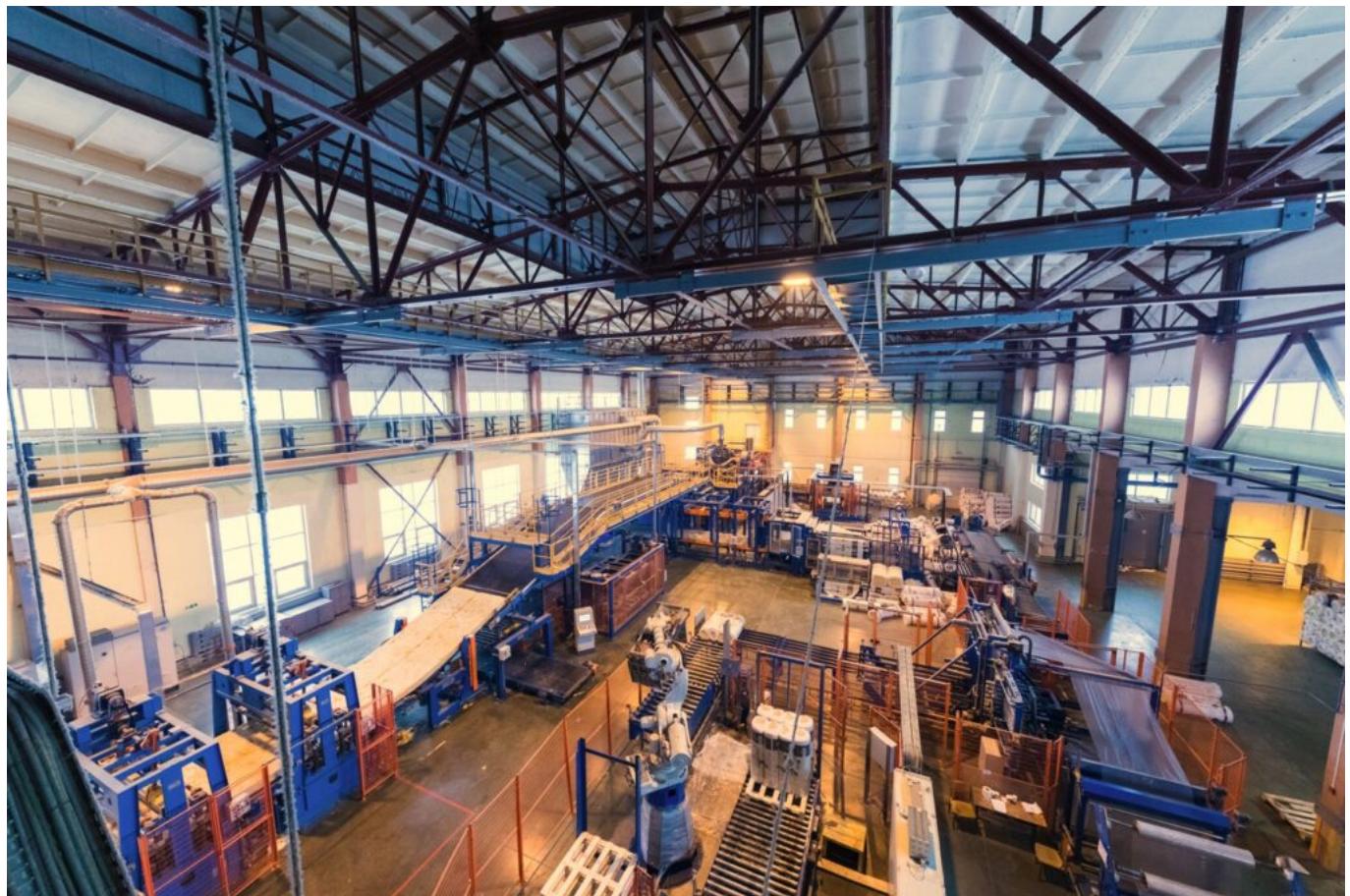
Risque d'attaque en voiture bélier

Les organisateurs d'événements sur la voie publique s'attacheront à prendre en compte le risque d'attaque par véhicules béliers en mettant en œuvre les dispositifs adaptés afin de s'en prémunir. Ces derniers sont invités à consulter la fiche de recommandations à <https://www.sgdsn.gouv.fr/files/files/Publications/fiche-se-proteger-contre-les-attaques-au-vehicule-belier.pdf>. Ils veilleront également à solliciter l'avis des référents-sûreté des forces de sécurité (police ou gendarmerie).

Mireille Hurlin

Ecrit par le 13 février 2026

Vaucluse, un laboratoire industriel en pleine transformation

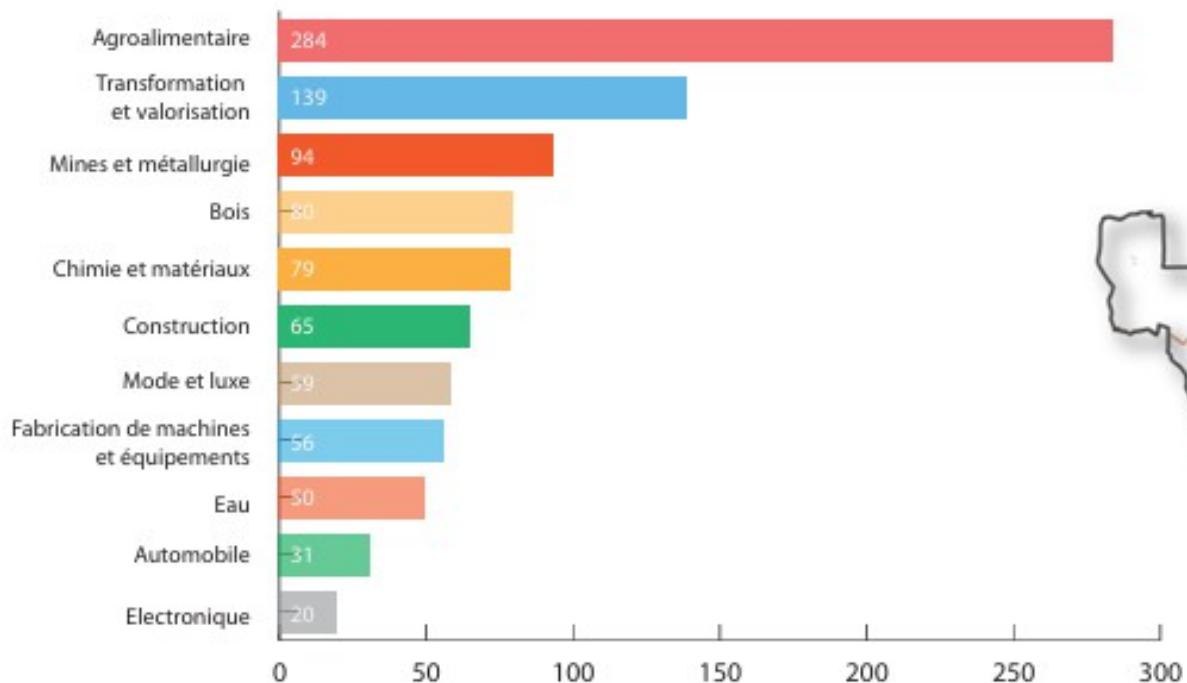


Labellisé [Territoire d'industrie pour 2023-2027](#), le Vaucluse réaffirme son rôle industriel en Provence-Alpes-Côte d'Azur grâce à un tissu diversifié d'entreprises et à une dynamique entrepreneuriale notable. Avec près de 4 400 établissements industriels, plus de 17 500 salariés dans le secteur et des filières structurantes comme l'agroalimentaire, chimie et transformation des matériaux, le département conjugue héritage et défis d'avenir.

Dans un département qui compte plus de 50 000 établissements tous secteurs confondus, l'industrie représente environ 9% des unités économiques et 16% des salariés présents sur le registre du commerce en Vaucluse au 1er janvier 2024. Cela se traduit par 4 363 établissements industriels employeurs et 17 570 salariés actifs dans l'industrie — une croissance de +774 établissements et +1 166 emplois en deux ans.

Ecrit par le 13 février 2026

Nombre d'établissements d'au moins 3 salariés par filière industrielle dans le Territoire d'industrie de Vaucluse



Source : CCI MAGE 2025 (Vaucluse), CAPFI 2025(Gard)

Réalisation : AURAV 2025

Copyright Aurav

Un territoire industriel dynamique

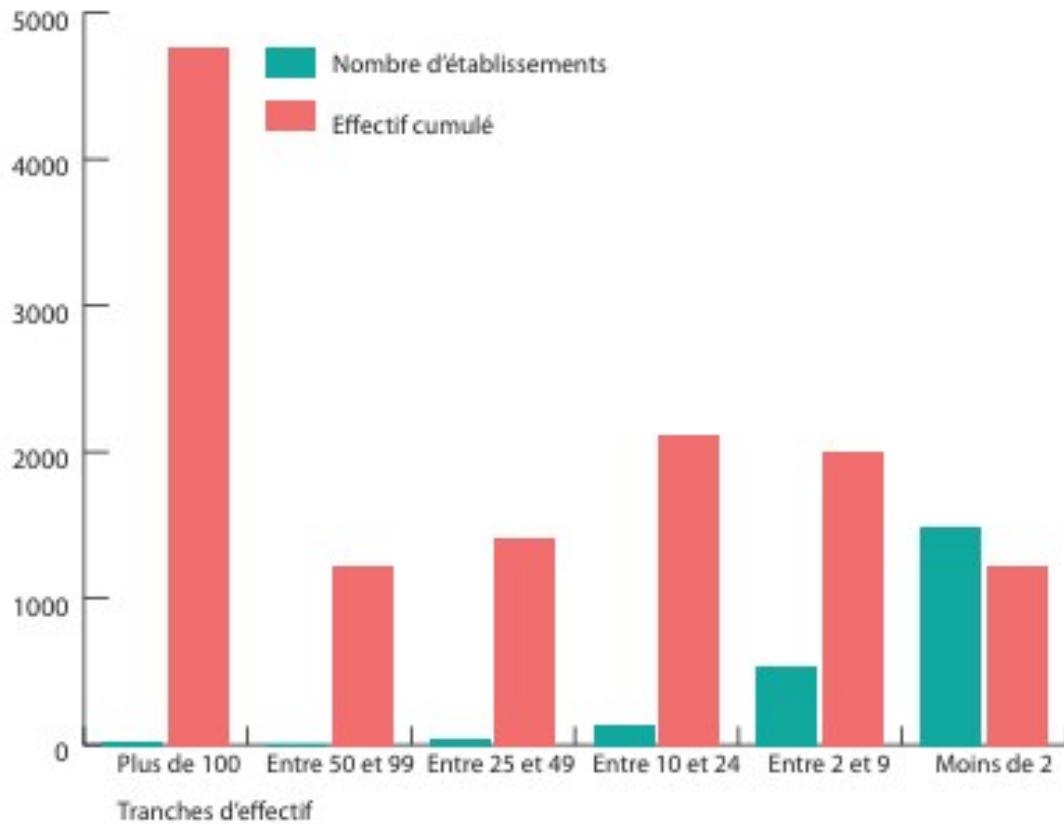
L'observatoire industriel de l'[Aurav](#) souligne également que, dans l'ensemble de la région Sud, le secteur industriel employait en 2024 près de 170 000 salariés pour plus de 10 500 établissements, avec 13% des emplois industriels régionaux localisés en Vaucluse.

Des filières qui pèsent

L'agroalimentaire demeure la première filière du territoire : dans le Territoire d'industrie, ce secteur comprend 284 établissements d'au moins trois salariés, faisant de lui le pilier de l'activité industrielle locale. Le développement de cette filière se retrouve également dans le poids du département au niveau régional : les industries alimentaires représentent environ 25% des emplois industriels vauclusiens et près de 10 % du chiffre d'affaires industriel, avec quelque 240 entreprises et plus de 8 000 salariés permanents dédiés au secteur.

Ecrit par le 13 février 2026

Peu de gros établissements mais qui concentrent plus d'un tiers de l'emploi



Source : CCI MAGE 2025 (Vaucluse), INSEE Sirene 2025 (Gard)

Réalisation : AURAV 2025

Copyright Aurav

D'autres segments stratégiques

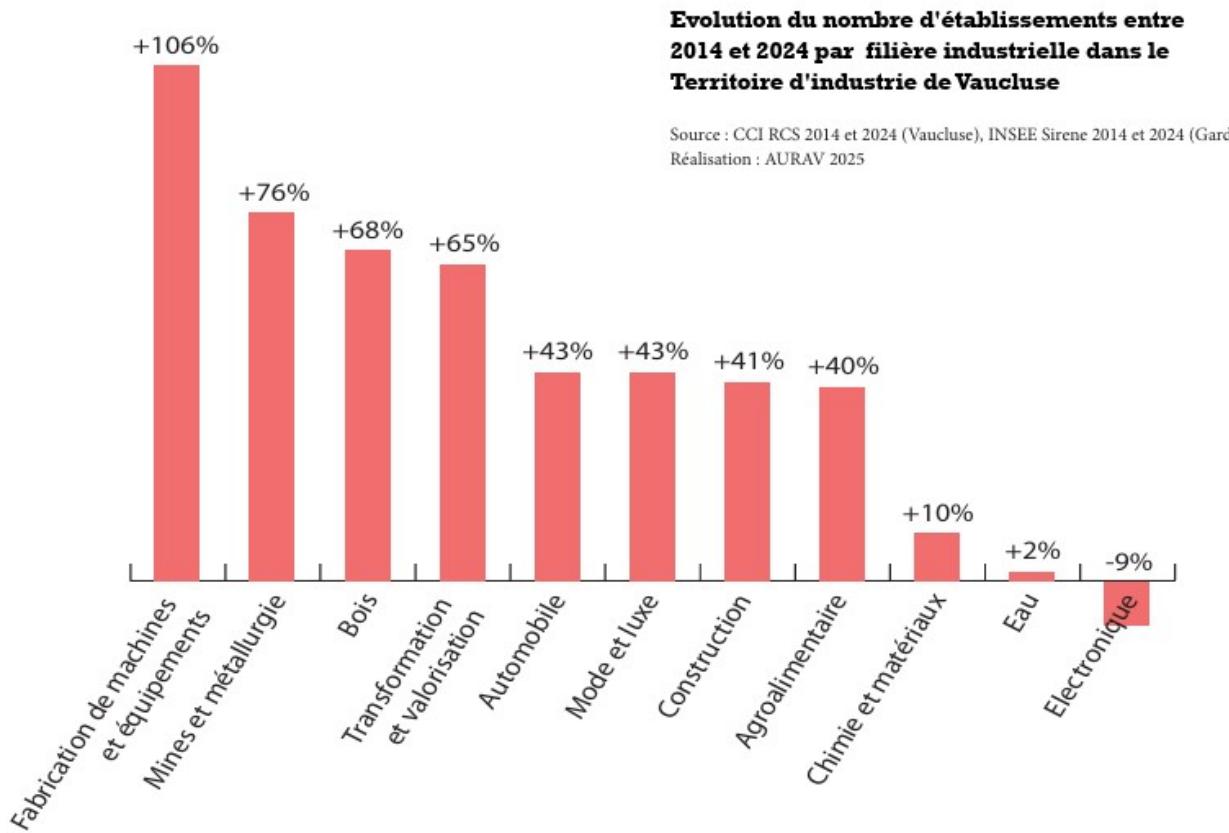
Outre l'agroalimentaire, d'autres segments jouent un rôle stratégique comme la Chimie et les matériaux : 79 établissements d'au moins trois salariés, concentrant 1 820 emplois et générant un chiffre d'affaires majeur grâce à une forte valeur ajoutée. La Transformation et la valorisation (de la gestion des déchets et des matériaux) : 94 établissements structurés autour de PME locales (Petites et moyennes entreprises). Mines et métallurgie, construction, mode et luxe complètent ce paysage multi-sectoriel.

Une dynamique entrepreneuriale soutenue

Le tissu industriel vauclusien se caractérise par une prédominance très marquée des petites structures : 96% des unités industrielles ont moins de 10 salariés, ce qui souligne l'importance des TPE et PME dans

Ecrit par le 13 février 2026

l'écosystème local.



Copyright Aurav

La création d'entreprise

Cette dynamique se reflète aussi dans la création d'entreprises : selon l'Insee, 701 nouvelles sociétés industrielles ont été créées en 2024 dans le département, et le nombre total d'entreprises nouvelles s'élève à 10 716, toutes activités confondues.

Défis structurels et trajectoires d'avenir

Malgré ces signaux positifs, l'industrie vauclusienne fait face à des défis classiques : l'attractivité des emplois industriels dans un marché du travail tendu, la modernisation des sites et l'adaptation des compétences aux technologies émergentes. L'implantation industrielle reste par ailleurs fortement dépendante des zones d'activités, avec des densités variables et un besoin constant de foncier adapté. L'attractivité globale du territoire repose sur une combinaison d'infrastructures, de formation et d'innovation, autant de leviers à renforcer pour soutenir la réindustrialisation engagée.

Ecrit par le 13 février 2026

Top 5 des établissements employeurs dans les 5 principales filières du Territoire d'industrie de Vaucluse

Echelle: 200 emplois

AGROALIMENTAIRE



MINES & METALLURGIE



CHIMIE & MATERIAUX



CONSTRUCTION



TRANSFORMATION & VALORISATION



Copyright Aurav

Pour faire court

Les chiffres confirment que le Vaucluse n'est pas qu'un département rural : il est un acteur industriel tangible de la région Sud, avec des milliers d'emplois, un maillage d'entreprises diversifié et une capacité à créer de nouvelles activités. Le label Territoire d'industrie constitue, en cela, un levier stratégique pour faire dialoguer innovations, formations et projets territoriaux. Reste à transformer cette dynamique en gains durables, à la croisée de la transition écologique, de l'attractivité des métiers industriels et d'une gouvernance territoriale renforcée.

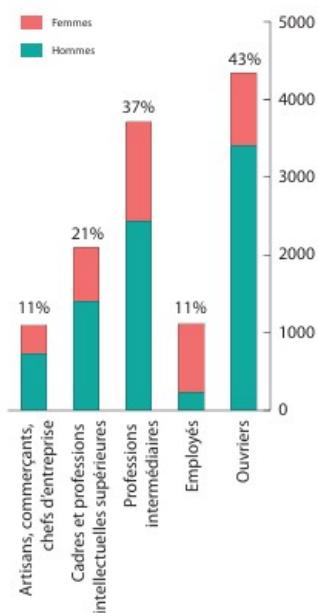
Ecrit par le 13 février 2026

Mireille Hurlin

Sources : CCI Vaucluse, [Chiffres clés de l'économie](#), répartition sectorielle et place de l'industrie (2024) ; Aurav [Territoires d'industrie Vaucluse](#) (Mars 2025) ; [ANCT](#).

Mireille Hurlin

Part de l'emploi par sexe et par catégorie socioprofessionnelle dans l'industrie dans le Territoire d'industrie de Vaucluse



Un secteur où la place des femmes évolue lentement

En 2018, le secteur de l'industrie manufacturière emploie 2,8 millions de salariés, ce qui correspond à 11% de l'ensemble des salariés français. Près d'un cinquième des hommes actifs travaillent dans l'industrie contre seulement 8% des femmes actives: celles-ci sont encore minoritaires puisqu'elles ne représentent que 30% de la masse salariale de ce secteur. Elles occupent principalement des postes d'employée ou de profession intermédiaire.

En 2018, les femmes représentent **30%** du nombre d'emploi du secteur industriel.



Source : INSEE 2024
Réalisation : AURAV 2025

Copyright Aurav

Réveillon sous haute vigilance dans le Vaucluse

Ecrit par le 13 février 2026



À l'approche de la Saint-Sylvestre, le préfet de Vaucluse renforce l'arsenal réglementaire pour prévenir les débordements. Vente de carburant et de produits inflammables strictement encadrée, artifices interdits sur la voie publique, rassemblements musicaux illégaux proscrits : l'objectif est clair, garantir la sécurité de tous durant les festivités de fin d'année.

À mesure que le compte à rebours du Nouvel An s'enclenche, l'État affine ses dispositifs de prévention. Dans le Vaucluse, le préfet Thierry Suquet a pris deux arrêtés préfectoraux instaurant une réglementation temporaire stricte du 30 décembre 2025 à midi jusqu'au 2 janvier 2026 au matin. En ligne de mire : les produits inflammables, les artifices pyrotechniques et les rassemblements festifs non autorisés, régulièrement sources d'incidents lors des réveillons.

Pas d'artifices de divertissement F2 et F3 sur la voie publique

Première mesure phare, l'interdiction totale de la vente, de la détention, du transport et de l'utilisation des artifices de divertissement de catégories F2 et F3 sur la voie publique. Ces catégories, qui regroupent notamment des pétards et feux d'artifice à puissance intermédiaire, sont pourtant largement accessibles le reste de l'année. Jugés susceptibles de provoquer blessures, départs de feu ou troubles à l'ordre public, ils sont régulièrement encadrés par les autorités à l'approche des grandes fêtes. L'interdiction s'étend également aux achats effectués sur internet, une précision révélatrice de

Ecrit par le 13 février 2026

l'évolution des modes de consommation. Seuls les professionnels ou organisateurs disposant d'une autorisation préalable pour un feu d'artifice déclaré échappent à cette règle.

Pas de transport de produits inflammables

Autre volet sensible : les carburants et produits chimiques. Durant la même période, la vente de carburant au détail dans tout récipient transportable : bidon, jerrican ou bouteille, est proscrite, tout comme leur transport. Une contrainte qui engage directement la responsabilité des gérants de stations-service, y compris celles fonctionnant en libre-service automatisé. S'ajoutent à cette interdiction la vente et le transport d'acides, d'alcools non alimentaires et de tout produit inflammable ou chimique, fréquemment détournés à des fins dangereuses lors de soirées festives.

Pas de rassemblements musicaux non-déclarés

La nuit du 31 décembre fait également l'objet d'une attention particulière. Les rassemblements musicaux non déclarés : rave-parties, free parties ou teknivals, sont formellement interdits sur l'ensemble du département. La circulation de véhicules transportant du matériel de son à destination de ces événements est, elle aussi, prohibée. Une mesure qui s'inscrit dans une politique nationale de prévention des rassemblements illégaux, souvent organisés sans encadrement, ni dispositifs de sécurité adaptés.

Intensification des contrôles

Sur le terrain, les forces de l'ordre ne seront pas en reste. Police et gendarmerie déploieront des dispositifs renforcés, avec une présence visible accrue et une intensification des contrôles routiers, notamment en matière d'alcoolémie et de consommation de stupéfiants. Un rappel appuyé des risques persistants liés à la conduite sous influence, alors que les nuits de réveillon demeurent statistiquement accidentogènes.

Appel à la responsabilité collective

À travers ces mesures, le préfet de Vaucluse en appelle à la responsabilité collective. Loin de brider l'esprit festif, ces restrictions temporaires visent à permettre à chacun de célébrer le passage à la nouvelle année dans un cadre apaisé et sécurisé. Une vigilance accrue pour une nuit qui se veut, avant tout, synonyme de fête et de partage.

Mireille Hurlin

Deux communes vauclusiennes obtiennent le label 'Ville Prudente'

Ecrit par le 13 février 2026



À l'occasion de la 8e édition du [label 'Ville Prudente'](#) de l'association [Prévention Routière](#), 179 nouvelles communes françaises ont obtenu la labellisation, dont deux en Vaucluse.

Le label 'Ville Prudente' a été créé par l'association Prévention Routière, qui conduit des actions de sensibilisation et d'information auprès du grand public depuis 1949, dans le but de récompenser les communes, peu importe leur taille, qui s'engagent dans la prévention et la sécurité routière.

Pour cette 8e édition, ce sont 179 communes dont la labellisation a été dévoilée lors du 107e Congrès des maires et présidents d'intercommunalités de France en novembre. Différents niveaux de label ont été attribués, de 1 à 5 coeurs en fonction des actions menées par les communes.

2 communes vauclusiennes labellisées en 2025

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 20 communes ont été labellisées dont deux vauclusiennes : Pertuis et Mérindol. Toutes deux ont obtenu le niveau 2 du label. Les deux communes disposent désormais d'un panneau 'Ville Prudente' ou 'Village Prudent' à mettre à en entrée de ville. En plus d'obtenir une reconnaissance pour l'engagement de leurs élus en matière de prévention et sécurité routière, les deux communes vauclusiennes vont pouvoir bénéficier de différents outils pour poursuivre et optimiser leurs actions comme des fiches conseils et des bonnes pratiques, un kit de communication pour informer les citoyens de leur engagement, ainsi qu'un outil d'analyses statistiques.

Deux autres communes vauclusiennes ont déjà obtenu le label auparavant. Il s'agit de Bollène, à qui a été attribué le niveau 2 en 2024, mais aussi Avignon, qui, en 2020, a obtenu le niveau 3 grâce à son

Ecrit par le 13 février 2026

positionnement en faveur des mobilités douces.

Ouverture des candidatures pour 2026

Pour la prochaine édition du label, les communes pourront candidater dès le mercredi 7 janvier via [le formulaire d'inscription en ligne](#).

Les candidats pourront ensuite renseigner les aménagements réalisés et/ou programmés, les actions de prévention et de sensibilisation au risque routier mises en œuvre, la mise en place d'indicateurs permettant de mesurer le risque routier sur la commune, ou encore la gestion des flottes de véhicules de la commune favorisant la sécurité routière.

Le préfet de Vaucluse active le dispositif d'urgence pour protéger les plus vulnérables

Ecrit par le 13 février 2026



Face à une vague de froid qui s'installe et à une forte tension sur les capacités d'hébergement d'urgence, le préfet de Vaucluse a déclenché le plan départemental 'Grand froid'. Objectif : Renforcer l'accueil des personnes sans abri, garantir une veille sociale accrue et créer, en coordination avec les services municipaux et les associations, des places d'hébergement supplémentaires à Avignon.

Le plan 'Grand froid' prévoit des mesures spécifiques d'accueil lorsque les températures ressenties deviennent dangereuses pour les personnes sans domicile, notamment celles vivant dans des situations de précarité extrême. Historiquement, ce plan a été repensé au début des années 2000 pour être déclenché au niveau départemental selon les besoins locaux plutôt qu'automatiquement à un seuil national strict.

Des nuits particulièrement froides

En Vaucluse, le préfet a récemment décidé d'activer ce plan en raison : des prévisions météorologiques annonçant des nuits particulièrement froides et des tensions déjà fortes sur les dispositifs d'hébergement d'urgence disponibles. L'objectif de cette activation est de préserver la vie et la santé des personnes les plus exposées, notamment celles sans abri, en renforçant l'accueil et l'accompagnement social.

Ecrit par le 13 février 2026

Un centre d'accueil exceptionnel à Avignon

Parmi les mesures mises en place, un centre d'hébergement temporaire a été ouvert à Avignon. Située au 15, rue Paul Mérindol, la maison municipale Mérindol a été mise à disposition par la mairie, en lien avec la préfecture, pour accueillir les personnes sans abri.

Les infos pratiques

Ouverture quotidienne chaque soir à partir de 18 h jusqu'au lendemain matin (9 h) tant que le plan reste actif ; Capacité d'accueil adaptée selon l'évolution des besoins, avec une évaluation régulière conduite par les services de l'État ; Accès exclusivement sur orientation du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) via le numéro d'urgence 115, disponible 24 h/24 et 7j/7. La mobilisation ne repose pas uniquement sur l'État car de nombreuses associations partenaires sont pleinement engagées dans l'action sur le terrain comme la Croix-Rouge, le Secours Populaire, et autres réseaux de solidarité.

Le Centre Mérindol

Au sein du centre Mérindol, des bénévoles travaillent aux côtés des services publics pour assurer veille, accompagnement et soutien humain à chaque personne accueillie. Par ailleurs, le préfet appelle à la vigilance accrue des maires et des citoyens, afin que toute personne isolée ou en difficulté puisse être signalée et orientée vers les dispositifs d'aide, en contactant notamment le 115, numéro d'urgence gratuit.

Dans le détail

Le plan grand froid a été déclenché pour la première fois, vendredi 21 novembre, par le préfet de Vaucluse, en réponse à une baisse significative des températures ressenties et aux tensions sur les capacités d'hébergement d'urgence dans le département. Cette activation incluait déjà l'ouverture du centre d'hébergement temporaire à Avignon (maison municipale Mérindol) pour accueillir les personnes sans abri dès ce jour-là. Une dizaine de personnes avaient été accueillies pour se protéger du froid.

Source : [Préfecture de Vaucluse](#)

Mireille Hurlin

Carpentras décroche sa troisième fleur

Ecrit par le 13 février 2026



Déjà distinguée depuis près de trente ans, [Carpentras](#) franchit une nouvelle étape en obtenant, en ce mois de décembre, la troisième fleur du [Label Villes et Villages Fleuris](#). Une reconnaissance exigeante qui vient saluer une politique de cadre de vie durable, portée sur le long terme par la collectivité, ses agents et ses habitants.

Labellisée deux fleurs depuis 1996, Carpentras s'est engagée début 2025 dans le processus classique de renouvellement de sa distinction, mené tous les deux ans en lien avec l'organisme national du label et le comité régional de tourisme de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Mais au-delà du simple maintien, la municipalité a choisi de relever le niveau d'exigence en sollicitant l'évaluation pour l'obtention d'une troisième fleur.

Faire savoir

Un dossier de candidature complet, présenté sous forme de livret et entièrement conçu en interne par les services municipaux, a été déposé en juin 2025. Remis au jury lors de sa visite du 20 juin, le document a misé sur la cohérence d'un projet de ville construit dans le temps, doté d'espaces végétaux reliés tel un fil conducteur de l'aménagement urbain.

Plus qu'un fleurissement, une démarche globale

Ecrit par le 13 février 2026

Attribué à moins d'un quart des communes labellisées en France, le niveau 'trois fleurs' distingue les collectivités qui dépassent la seule qualité esthétique de leurs plantations. Le Label Villes et Villages Fleuris évalue en effet une approche tenant compte de la gestion raisonnée de l'eau, du choix d'essences adaptées au climat, de la réduction des intrants phytosanitaires, des continuités écologiques, et aussi de l'intégration paysagère des espaces publics et implication citoyenne. À Carpentras, chaque massif, alignement d'arbres, espace vert traduit le travail quotidien des équipes municipales, mais aussi une vision partagée de la ville, dans un contexte marqué par le changement climatique et la nécessaire adaptation des territoires, la végétalisation devient également un facteur d'attractivité.

Un label remarqué du point de vue du territoire

Le label, créé en 1959, est en fait un outil de valorisation territoriale. Il participe à l'image des communes, œuvre à leur attractivité touristique et résidentielle, et accompagne les politiques publiques en faveur de la biodiversité et du bien-être des habitants. L'obtention de la troisième fleur couronne des années d'efforts continus et consacre une démarche ancrée dans le temps, fondée sur la constance, la technicité et l'engagement collectif, loin d'une logique d'affichage ponctuel. Avec cette troisième fleur, Carpentras marque son attention à environnement et à la qualité de vie de ses habitants.

En savoir plus ?

En France, près de 4 700 communes sont aujourd'hui labellisées Villes et Villages Fleuris. Parmi elles, seules 287 ont atteint le niveau maximal des quatre fleurs, qui distingue l'excellence à l'échelle nationale. Le Vaucluse compte pour sa part environ 31 communes labellisées. Plusieurs affichent trois fleurs, à l'image de Carpentras, Pernes-les-Fontaines, Vaison-la-Romaine ou Le Thor, tandis qu'Orange est distinguée par une fleur. Le label repose sur quatre niveaux de reconnaissance : une fleur marque l'engagement initial en faveur du cadre de vie ; deux fleurs saluent la cohérence et la régularité des aménagements paysagers ; trois fleurs récompensent une politique globale, durable et structurée ; quatre fleurs, enfin, consacrent l'excellence à l'échelle nationale.

Mireille Hurlin

Saint-Siffrein, Une affluence record pour ses 500 ans

Ecrit par le 13 février 2026



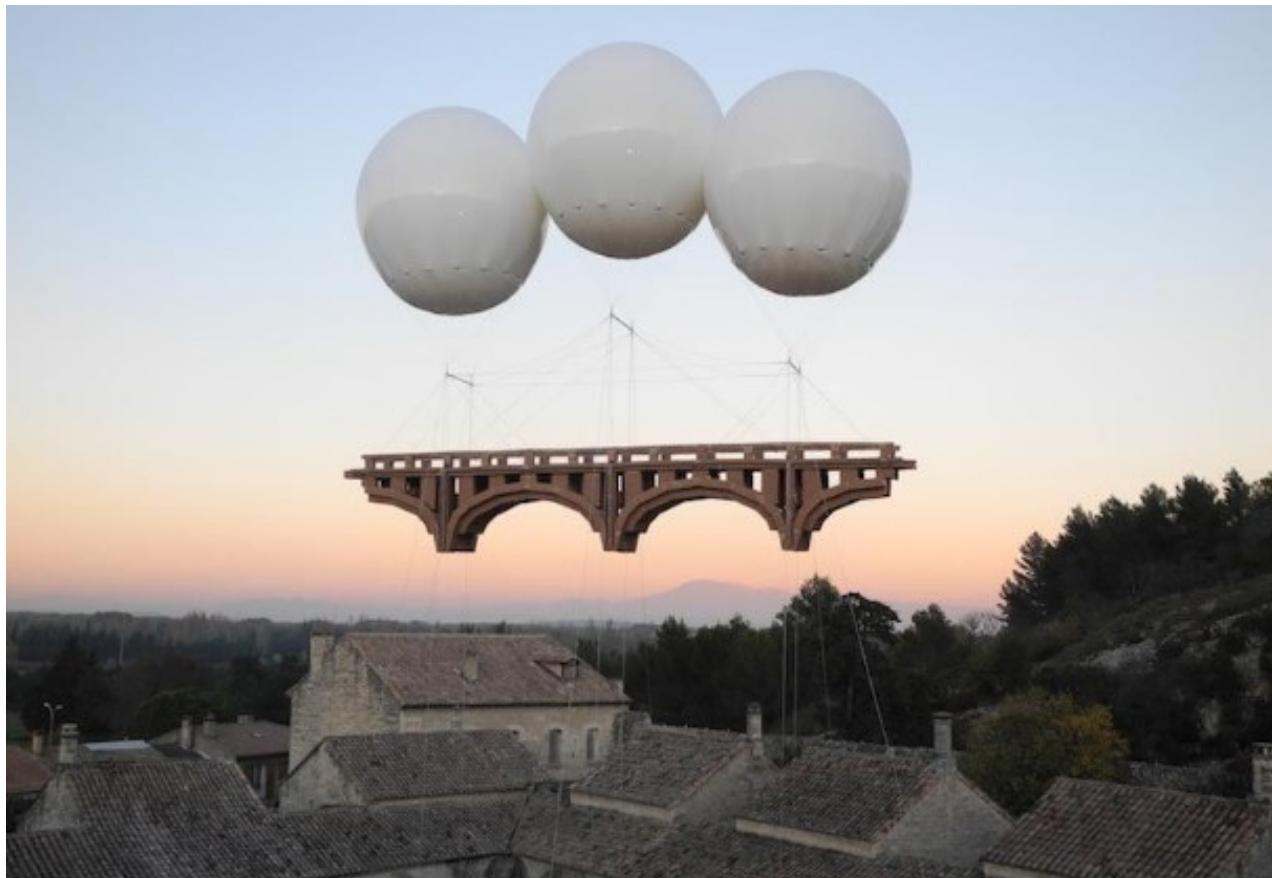
Du 27 au 30 novembre 2025, la Foire [Saint-Siffrein](#) a célébré à [Carpentras](#) sa 500e édition. Un anniversaire exceptionnel qui a rassemblé 51 400 visiteurs, soit une hausse de plus de 17 % par rapport à 2024, confirmant la vitalité intacte de ce rendez-vous séculaire profondément ancré dans la vie du Comtat.

Cinq siècles après sa création, la Foire Saint-Siffrein continue de jouer son rôle de grand marqueur du calendrier carpentrassien. Avec 51 400 visiteurs recensés sur quatre jours, l'édition 2025 signe l'une des plus fortes fréquentations de ces dernières années. La progression est nette : +17,35% par rapport à l'an passé, un chiffre qui traduit à la fois l'effet anniversaire et l'attachement durable du public à cette manifestation historique.

Un rendez-vous avant tout local

La répartition géographique des visiteurs souligne l'enracinement territorial de la foire. Près d'un visiteur sur deux est carpentrassien (47%), tandis que les communes voisines constituent l'essentiel du public : Monteux, Avignon, Pernes-les-Fontaines, Mazan, Loriol-du-Comtat ou encore L'Isle-sur-la-Sorgue. Cette forte présence de proximité confirme la fonction première de Saint-Siffrein : une fête populaire, pensée par et pour le territoire, qui rassemble bien au-delà du simple événement commercial.

Ecrit par le 13 février 2026



Le pont flottant d'Olivier Grossetete, copyright Olivier Grossetete communication

Une programmation à la hauteur des 500 ans

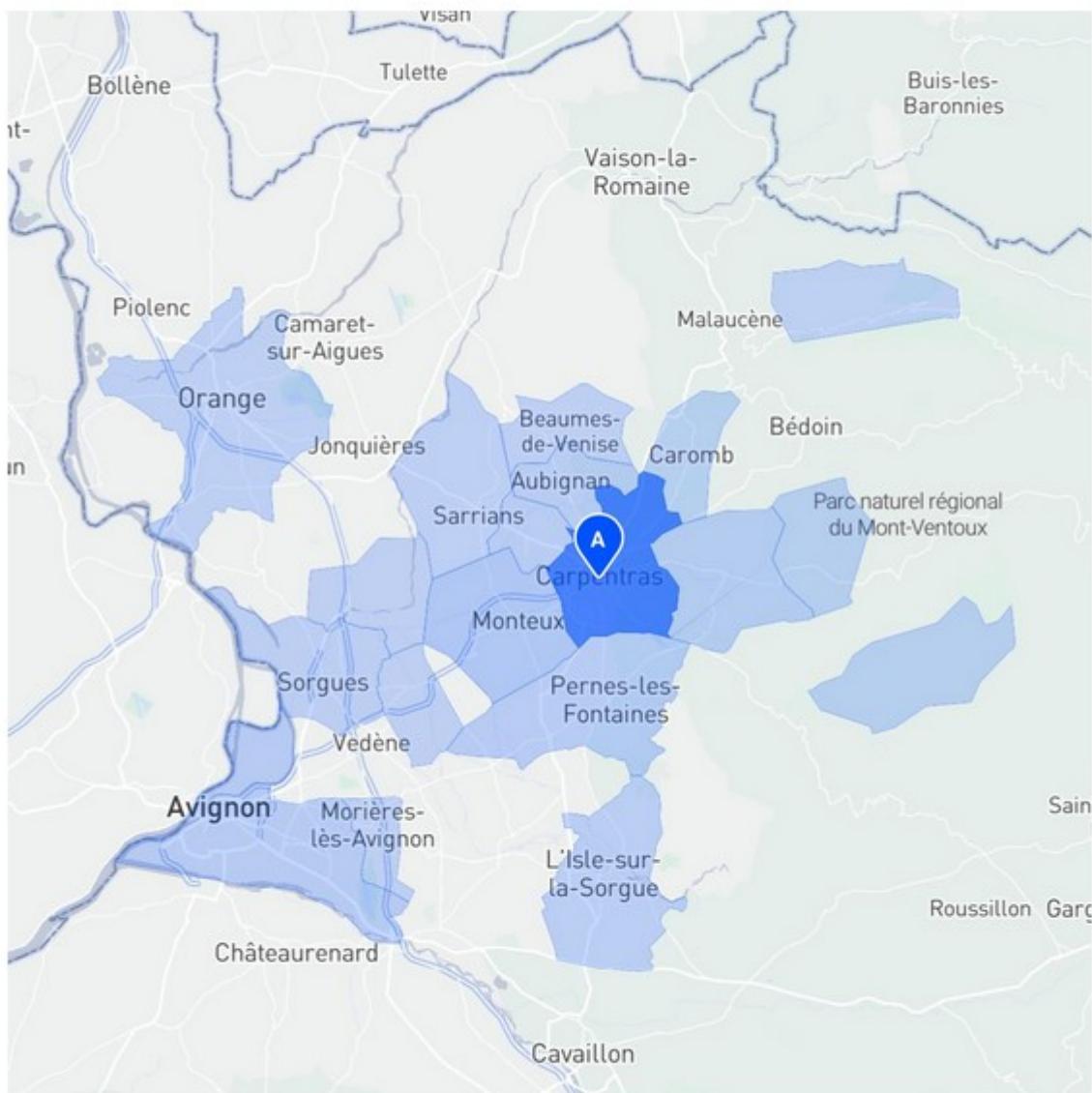
Pour célébrer ce demi-millénaire, la Ville a misé sur une programmation enrichie, mêlant création contemporaine et traditions provençales. La construction participative de la Porte Notre-Dame en carton, imaginée par l'artiste [Olivier Grossetête](#), a fédéré habitants et visiteurs autour d'un geste collectif spectaculaire. Pour mémoire il est l'artiste qui avait réalisé ce pont flottant au-dessus de la Chartreuse à Villeneuve-lez-Avignon. Autre symbole fort : l'arrivée d'une nouvelle cloche, spécialement conçue pour marquer les 500 ans de la foire, inscrivant cet anniversaire dans la durée.

Un patrimoine vivant, partagé

Retraite aux flambeaux, corso du samedi, mini-fermes, village provençal, démonstrations de métiers d'autan, espace gourmand, fête foraine et nocturnes ont rythmé la ville et le parking des Platanes, offrant une diversité d'animations capable de séduire toutes les générations. Au-delà des chiffres, cette 500e édition a rappelé ce qui fait l'essence de la Foire Saint-Siffrein : un patrimoine vivant, transmis et réinventé. Loin d'un simple folklore figé, l'événement conjugue mémoire collective, convivialité et créativité, en phase avec les attentes d'un public familial et intergénérationnel.

Ecrit par le 13 février 2026

Zone de chalandise :



Seule les communes qui ont envoyé plus de 1000 visiteurs apparaissent sur la carte pour des raisons de conformité au RGPD. Source mytraffic.io

Une fréquentation en forte hausse

Avec une fréquentation en forte hausse et une programmation saluée pour son ambition, la 500e Foire Saint-Siffrein s'impose comme une édition de référence. Elle confirme que, cinq siècles après sa naissance, cette manifestation reste l'un des piliers de la vie culturelle et populaire carpentrassienne, capable de rassembler un territoire entier autour de ses traditions... et de son avenir.

Ecrit par le 13 février 2026

Le saviez-vous ?

Symbole fort de cette 500e édition, une nouvelle cloche a été spécialement réalisée pour marquer l'anniversaire de la Foire Saint-Siffrein. Fondu à la [Fonderie Cornille Havard](#), en Normandie, l'une des plus anciennes fonderies de cloches encore en activité en France, elle s'inscrit dans une tradition artisanale séculaire. Pesant environ 330 kilos, d'un diamètre de près de 79 centimètres, elle sonne la note Do.



Copyright Ville de Carpentras

Une cloche pour les 500 ans de la foire Saint-Siffrein

Présentée au public durant la foire, cette cloche ne constitue pas un simple objet commémoratif : elle a vocation à rejoindre durablement le clocher de la Cathédrale Saint-Siffrein, où elle viendra compléter le jeu des cloches existantes. Un geste symbolique fort, qui ancre les 500 ans de la foire dans la continuité vivante du patrimoine religieux et urbain de Carpentras, bien au-delà de l'événementiel.

Saint Siffrein, figure fondatrice de Carpentras

Saint Siffrein, parfois orthographié Siffredus ou Siffroy, fut évêque de Carpentras au VII^e siècle, à une époque où la Provence se structure entre héritage gallo-romain et christianisation du territoire. Reconnu pour son rôle pastoral et son engagement auprès des populations, Saint Siffrein est rapidement devenu le saint patron de Carpentras. C'est ainsi que la cathédrale, joyau gothique flamboyant, reconstruite à partir

Ecrit par le 13 février 2026

du XVe siècle, porte son nom.

A l'origine

À l'origine, la fête de la Saint-Siffrein, célébrée le 27 novembre, était avant tout religieuse. Dès la fin du Moyen Âge, elle s'est progressivement doublée d'un grand rassemblement commercial et agricole. Les paysans venaient y vendre bétail, outils et productions locales à l'approche de l'hiver. C'est cette articulation entre foi, échanges économiques et vie sociale qui a donné naissance à la foire telle qu'on la connaît aujourd'hui. Cinq siècles plus tard, la Foire Saint-Siffrein demeure l'un des plus anciens événements de ce genre en France.

Mireille Hurlin



Démonstration de dressage Copyright Ville de Carpentras